

# Validation des Acquis de l'Expérience

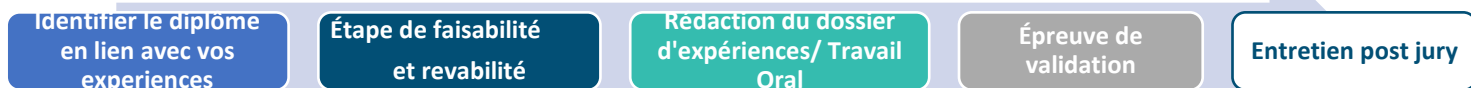
Accompagnement avec une AAP (Architecte Accompagnatrice de Parcours VAE certifiée) TP CIP : (RNCP : 37274), TP FPA : (RNCP : 37275) d'autres diplômes ou titres professionnels possibles.

Version 01-2026

Bénéficier d'un accompagnement pour votre VAE facilite le choix du diplôme, sécurise votre parcours et améliore la présentation de votre dossier.

Une accompagnatrice dédiée vous guide à chaque étape avec un planning personnalisé et des points d'évaluation réguliers. Elle vous accompagne pour rédiger votre dossier et à préparer votre oral devant le jury, avec les attendus de la certification.

## Processus de la V.A.E



### PRÉREQUIS/ PUBLIC

Ouvert à toute personne qui justifie d'une expérience en rapport direct avec la certification visée. Selon votre statut (salarié du public ou du privé, demandeur d'emploi, étudiant ou retraité...), Orientations possibles : France VAE ou droit commun.



### DÉLAIS D'ACCÈS

#### Entrées et sorties permanentes

Pour l'inscription sur la plateforme France VAE Candidature prise en compte dans les 10 jours ouvrés



### DURÉE

Deux offres d'accompagnement sur une période en moyenne de 8 mois

**24 heures ou 30 heures** : Durée personnalisée suivant les besoins.



### MODALITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT

**À distance.** Un ordinateur avec connexion internet et un espace de travail personnels est utile pour de bonnes conditions. Possibilité de présentiel sur demande  
Souplesse des horaires : du lundi au samedi y compris en dehors des horaires de bureau.



### PRIX NET DE TAXE EN EUROS

**France VAE** : Si votre diplôme figure sur leur liste :

Possibilité de prise en charge dans une limite d'heures.

**Droit commun** : Éligible au CPF, possibilité de financement France Travail, transition pro, employeur, ...

**Coût horaire de : 70 € TTC**

### DISPOSITIF DE FINANCEMENT

Transition professionnelle, CPF, Financement personnel, Financement employeur Plan de Développement des Compétences...



### ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Dossier étudié par **notre référente handicap** : Céline Baron 06.65.07.26.10



### RÉSULTATS

Pas de données 2025 **nouveau produit**

% de stagiaires satisfaits,

% Validation totale,

% Validation partielle.



### OBJECTIFS

L'accompagnement a pour objectif principal de **vous préparer aux différentes étapes** pour la présentation **aux épreuves d'examen** du titre professionnel visé.

**Objectifs opérationnels** : Être accompagné à la rédaction du livret 2/ dossier de preuves de la certification visée jusqu'à son terme et être préparé à l'entretien avec le jury :

- S'approprier la démarche VAE et les outils,
- Faire émerger ses expériences,
- Auto analyser et formaliser ses expériences,
- Préparer l'entretien de validation avec le jury,
- Mener à terme la démarche VAE.



### PROGRAMME DE L'ACCOMPAGNEMENT

**Information et conseil** sur choix de certification (gratuit)

**Conseils : Présentation** de la VAE, concordance entre la certification visée et le parcours professionnel, aide et accompagnement pour demande de recevabilité, étude du financement, point sur des actes formatifs complémentaires (si besoin).

**Accompagnement : Cadre** et co-construction de l'accompagnement, analyse du parcours professionnel, identification des activités probantes pour la rédaction du dossier, lien avec les attendus de la certification et le référentiel, date du dépôt du dossier professionnel, accompagnement sur les productions attendus, préparation à l'oral du jury.

**Jury, Post jury & bilan** : **Passage** devant le jury et résultats.



### MÉTHODES/ MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Des entretiens individuels (entretiens d'explicitation, écoute active...)
- Des ateliers collaboratifs (si plusieurs accompagnements)
- Des simulations d'entretien et présentation jury
- Des supports et outils pratiques détaillés



### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Entretiens de suivi de la progression

Trois **enquêtes de satisfaction** : (entrée dans l'accompagnement, mi-parcours, fin d'accompagnement), Résultats certification.

### SUIVI ET VALIDATION

Entretien post jury. Si non validation ou validation partielle, entretien pour accompagnement à la suite du parcours.



### QUALIFICATION DE L'INTERVENANTE

**Céline BARON Accompagnatrice certifiée** : Certificat Professionnel FFP de : CP FFP Architecture et Accompagnement de Parcours VAE inscrit au Répertoire Spécifique de France Compétences.

Titrée TP FPA (Formatrice Professionnelle d'Adultes) & TP CIP (Conseillère en Insertion Professionnelle).

Contact : [celine.b@celineb-formation.com](mailto:celine.b@celineb-formation.com) – tél : 06.65.07.26.10

Céline B. Formation & Conseil représenté par Céline BARON

120 imp. des mimosas la roquette sur Siagne - Tél : 06.65.07.26.10 <https://www.celineb-formation.com/>

SIRET : 878 136 886 00032 – Code APE 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93061031806 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur, cet enregistrement ne vaut pas agrément ni habilitation de la DREETS.

OF habilité CARSAT/INRS H306/2023/SST-1/O/07

Reproduction interdite